

LE BULLETIN DE VEILLE

Numéro
322

13 AVRIL 2018

SOMMAIRE

○	INSOLITE _____	3
	UNE FAUTE DE FRAPPE À 85 MILLIARDS CHEZ LE COURTIER DE SAMSUNG _____	3
○	ACTUALITÉS _____	3
	COFIDIS S'INTÉRESSE AUX NOUVELLES FAÇONS DE PAYER DES JEUNES _____	3
	LES FINTECHS FRANÇAISES CHERCHENT À CHANGER D'ÉCHELLE _____	4
○	OFFRES _____	4
	MINNA OPTIMISE LES ABONNEMENTS DANS LES RELEVÉS BANCAIRES _____	4
	COMPTE NICKEL CHROME : L'EX « COMPTE SANS BANQUE » JOUE LA CARTE PREMIUM _____	5
○	DISTRIBUTION _____	5
	SPVIE LANCE SA FRANCHISE DE COURTAGE _____	5
○	DIGITAL _____	6
	LA MUTUELLE INTÉGRANCE DÉVELOPPE UNE APPLICATION MOBILE À DESTINATION DE SES ADHÉRENTS _____	6
	UAF LIFE PATRIMOINE LANCE INNORESCENCE, UN NOUVEAU CONTRAT D'ASSURANCE VIE 100% DIGITAL _____	6
	RECONNAISSANCE FACIALE : LA CNIL VALIDE LE SYSTÈME D'IDENTIFICATION DE BOURSORAMA _____	7
○	PAIEMENTS _____	7
	EN RACHETANT SHAREPAY, LINXO ACCÉLÈRE SA MUE EN CONSEILLER FINANCIER VIRTUEL _____	7
○	RÉGLEMENTAIRE _____	8
	LA LEVÉE DE FONDS EN CRYPTO SE PROFESSIONNALISE EN ACCÉLÉRÉ EN FRANCE _____	8
	FINANCE VERTE : LE PRÉSIDENT DE L'ACPR APPELLE À CRÉER DES NORMES COMMUNES SUR LES GREEN BONDS _____	8
○	RAPPROCHEMENTS _____	9
	BNP PARIBAS ACHÈTE LES ACTIVITÉS POLONAISES DE RAIFFEISEN _____	9
	LA MAIF ET VYV S'ALLIENT DANS L'ASSURANCE-VIE _____	9

INSOLITE



Une faute de frappe à 85 milliards chez le courtier de Samsung

11 AVRIL 2018 – LES ECHOS

Le régulateur financier sud-coréen cherche à comprendre comment **Samsung Securities** a pu **distribuer, à la suite d'une erreur humaine, des milliards de « titres fantômes »** à ses employés.

Un employé de Samsung Securities devait effectuer le **paiement de dividendes aux salariés de la société détenant des stock-options**. La direction prévoyait de verser **0.76 euros par action**. Mais en entrant l'opération dans son ordinateur, l'employé a, par erreur, versé 1.000 actions de dividende pour chaque titre détenu. En une seconde, c'est **un paiement équivalent à 85 milliards d'euros**, qui a été enclenché.

Découvrant le miraculeux dividende, 16 employés de Samsung Securities ont **lancé la vente de 5 millions de titres sur la place de Séoul**. Inquiets de ces cessions soudaines, **les autres investisseurs ont eux aussi cédé dans la panique leurs actions** Samsung Securities et provoqué **une chute brutale du cours**. Elle a ainsi perdu jusqu'à 12 % de sa valeur avant que la direction ne prenne conscience de l'erreur et ne calme les marchés. **EN SAVOIR+**

ACTUALITÉS



Cofidis s'intéresse aux nouvelles façons de payer des jeunes

08 AVRIL 2018 - CBANQUE

Dans une récente enquête, **Cofidis** a comparé **les usages de la « génération Z »** (les moins de 25 ans) avec ceux du reste de la population.

Sans surprise, **la génération née avec un mobile dans la main y a plus souvent recours que les autres pour payer**. Mais ce n'est pas encore le raz de marée : seuls 18% des moins de 25 ans ont réglé un achat sans contact avec leur téléphone au cours de l'année écoulée, contre 10% de la population générale. Ce résultat un peu faible est probablement la conséquence d'un **manque d'offres**. Car les plus jeunes sont **43% à aspirer à payer avec leur téléphone à l'avenir**, contre 28% de l'ensemble des sondés. Et ils sont aussi 27% à s'intéresser au **paiement par objet connecté** (montre, bracelet, etc.).

Plus généralement, leur **intérêt pour les solutions de paiement dématérialisées** est réel. Ils utilisent ainsi plus le **virement bancaire** que leurs aînés (65% contre 56%), et beaucoup moins le chèque (58% contre 79%). Deux jeunes sur 3 apprécient également, pour une question de simplicité, d'authentifier leurs paiements par l'empreinte digitale plutôt que par code secret, contre 46% des Français dans leur ensemble. **EN SAVOIR+**



Les fintechs françaises cherchent à changer d'échelle

10 AVRIL 2018 – LES ECHOS

Alan et **Linxo**, deux start-up de la finance ont annoncé des opérations importantes à venir concernant leur développement. Les fintechs comptent notamment sur la **réglementation pour passer à la vitesse supérieure**.

L'optimisme était au rendez-vous lors de la **grand-messe annuelle des jeunes pousses françaises de la finance** le 10 avril. Les intervenants se sont succédé sur la scène de l'incubateur parisien **Station F** pour expliquer **comment la réglementation peut favoriser l'innovation** et démontrer que des technologies telles que **l'intelligence artificielle** et la **blockchain** ont de **multiples applications dans la finance**.

Plutôt que d'être des néobanques, les jeunes pousses partagent l'ambition de **devenir un point d'entrée principal des consommateurs qui souhaitent piloter leurs finances**. Elles comptent pour cela surfer sur les **opportunités ouvertes par la DSP2**.

A l'heure où cette régulation est en passe d'être transposée en France, des fintechs insistent cependant pour **étendre les obligations de partage des données aux informations sur les comptes d'épargne et de crédit**. [EN SAVOIR+](#)

OFFRES

Minna optimise les abonnements dans les relevés bancaires

07 AVRIL 2018 – C'EST PAS MON IDEE

Parmi les innombrables possibilités de **créer de la valeur à partir des données** qu'elles détiennent, les banques s'intéressent de plus en plus à celle qui vise à **aider les consommateurs à mieux gérer leurs abonnements récurrents**. Une jeune pousse suédoise, **Minna Technologies**, leur propose une solution prête à l'emploi.

La tendance a d'abord émergé grâce à la créativité de nouveaux entrants. Les **acteurs de la gestion de finances personnelles (PFM)**, tels que **Clarity Money**, ont été les premiers à explorer cette piste. Le principe est simple : après avoir **identifié les abonnements parmi les transactions du consommateur**, il existe une **multitude d'opportunités d'optimisation** à lui offrir.

Ainsi, la **plate-forme de Minna Technologies**, qui **s'intègre au cœur de la banque en ligne**, fournit à ses utilisateurs une **palette de services complémentaires** utiles et pratiques, depuis une simple **visualisation de l'ensemble de leurs souscriptions en cours**, pour plus de transparence, jusqu'à une **mise en concurrence directe**, via une comparaison personnalisée, avec un **accompagnement lors du changement de fournisseur** (en 30 secondes), en passant par une assistance à la résiliation, accessible en un clic. [EN SAVOIR+](#)



Personalize The Customer Experience

Minna's solution leverages on intelligent algorithms and machine learning to **personalize PFM**.



Compte Nickel Chrome : l'ex « compte sans banque » joue la carte premium

12 AVRIL 2018 - CBANQUE

Plus de 4 ans après son lancement, **Compte Nickel** va entamer sa première mue. La néobanque dévoile aujourd'hui **une carte bancaire premium**, baptisée « **Chrome** », et en profite pour **changer d'identité de marque**.

Quasiment un an après son **rachat par BNP Paribas**, Compte Nickel affiche sa volonté de **conforter son ADN de trublion de la finance** en guerre contre des services bancaires trop chers. La néobanque annonce dans ce cadre **une nouvelle identité** et le lancement d'une carte de paiement destinée à **démocratiser les services des cartes bancaires premium**.

La filiale de BNP Paribas se rebaptise Nickel et abandonne sa signature « Compte sans banque » pour celle de « **Compte pour tous** ». En guise d'acte fondateur, elle proposera à partir du mois de mai « **Nickel Chrome** », une carte concurrente des MasterCard Gold ou Visa Premier moyennant **30 euros par an (le client aura le choix entre une version noire, argentée ou dorée)**.

Cette offre intègre les **services traditionnels d'assurance** (voyage, neige...) et **d'assistance des cartes premium** mais aussi des **couvertures spécifiquement demandées par les clients de Nickel** : une assurance pour le vol des effets personnels, et une garantie pour les achats sur internet. **EN SAVOIR+**

DISTRIBUTION

SPVIE lance sa franchise de courtage

11 AVRIL 2018 - L'ARGUS DE L'ASSURANCE

Les dirigeants de la société de courtage en assurances ambitionnent d'**ouvrir plus de 60 agences franchisées** d'ici cinq ans, créant ainsi un **concept innovant dans le secteur de l'intermédiation**.

Les dirigeants de **SPVIE Assurances**, Jérémy Sebag et Cédric Pironneau, ont inauguré, à Paris, leur première agence de courtage en assurances. A cette occasion, ils ont annoncé leur ambition d'**ouvrir 64 agences de courtage en assurances franchisées d'ici 2023**.

« *Nous travaillons sur ce projet depuis plus de deux ans. Dans le secteur de l'assurance, ce mode de distribution n'existait pas. Notre concept est une manière de **redonner un avenir pérenne aux petits courtiers*** », explique Jérémy Sebag, cofondateur de SPVIE Assurances.

En contrepartie d'un **droit d'entrée de 20 000 euros** et d'une **redevance de 5% du chiffre d'affaires annuel** notamment, ces entrepreneurs franchisés bénéficieront d'un accès à l'ensemble des codes ouverts des compagnies d'assurances de SPVIE Assurances qui entend leur faire profiter de sa stratégie commerciale, ainsi que de sa **compétence développée en matière de digitalisation de la souscription**. **EN SAVOIR+**



DIGITAL



La mutuelle Intégrance développe une application mobile à destination de ses adhérents

11 AVRIL 2018 – LA TRIBUNE DE L'ASSURANCE

La mutuelle **Intégrance**, spécialisée dans la couverture santé des **personnes handicapées**, lance une nouvelle application mobile en partenariat avec la start-up **Optisantis**.

L'application **Optivi** s'adresse aux établissements et autres services d'aide par le travail (ESAT), qui ont pour objectif **l'insertion sociale et professionnelle des adultes handicapés**. En fonction du profil des assurés, sont ainsi proposés des outils de prévention santé.

Cette application réalisée en partenariat avec la startup Optisantis, **détermine le profil "Santé" de chaque personne à partir de différents critères**. En fonction de son environnement, de ses habitudes de vie, de son activité physique et de ses relations familiales et amicales, chaque adhérent pourra visualiser facilement son propre score santé, ses forces et ses faiblesses bien-être.

Optivi permet, par exemple, **d'établir un « indice global bien-être » des usagers** desdits établissements et de **proposer aux assurés des programmes dédiés** sur la nutrition, l'activité physique, le sommeil ou encore le stress. **EN SAVOIR+**



UAF Life Patrimoine lance Innoescence, un nouveau contrat d'assurance vie 100% digital

09 AVRIL 2018 – LA TRIBUNE DE L'ASSURANCE

UAF Life Patrimoine, a lancé **Innoescence**, un nouveau contrat d'assurance vie **100% digital**, à destination des Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendants (CGPI).

Cette offre, développée en **partenariat avec Active Asset Allocation, Univer-sign** et assurée par Spirica, **place le conseiller au cœur de la relation client**. Elle permet au conseiller de définir avec le client son **projet d'épargne totalement personnalisé**. Un outil de simulation leur permet d'évaluer ensemble, la situation du client, l'épargne disponible, la durée et le niveau de risque qu'il souhaite consacrer à ce projet.

Le client bénéficie ainsi d'une **allocation d'actifs intégralement personnalisée**, gérée de façon dynamique sur des fonds indiciels. Elle est **construite sur mesure** pour chaque épargnant et **évolue en fonction des marchés financiers** et de l'évolution du projet. « *Nous sommes dans une période de mutation financière et réglementaire forte où les fintechs et autres robo-advisor bousculent notre conception de la gestion de l'épargne et de l'allocation d'actifs. Il faut revenir à une **approche par besoins des épargnants*** », a déclaré Daniel Collignon, directeur général d'UAF Life Patrimoine. **EN SAVOIR+**



Reconnaissance faciale : la Cnil valide le système d'identification de Boursorama

09 AVRIL 2018 – USINE DIGITALE

L'utilisation de procédés innovants ne cesse de croître. Objectif affiché : **faciliter les démarches quotidiennes, fiabiliser les procédures de souscription** ou d'inscription diverses et variées.

Boursorama a souhaité lancer un **parcours "flash" pour souscrire un compte à distance** via une application téléchargeable dédiée et à **usage unique** reposant sur un **système d'identification par reconnaissance faciale**.

Après la **communication des renseignements et justificatifs nécessaires, l'identification du prospect** s'appuie sur une comparaison opérée par l'application entre la photographie officielle de la pièce d'identité et l'autoportrait qu'il réalise sur son terminal au moment de l'entrée en relation. En cas de validation de l'identité, le prospect pourra choisir le produit bancaire qu'il souhaite, procédera à la signature électronique de **sa demande d'ouverture de compte et recevra dans les 24 heures une URL le dirigeant vers son espace client**.

Ce qui est novateur et différent du système proposé par **Société Générale** est que **la décision est ici entièrement automatisée**. Ce n'est pas la première fois qu'une banque recourt à la **biométrie comme nouveau procédé d'identification de ses prospects**. **Société Générale**, société mère de Boursorama, avait déjà obtenu de la CNIL l'autorisation de mettre en œuvre un système d'identification par reconnaissance faciale. **EN SAVOIR+**

PAIEMENTS



En rachetant Sharepay, Linxo accélère sa mue en conseiller financier virtuel

10 AVRIL 2018 – LA TRIBUNE

Linxo acquiert Sharepay, dont la carte de paiement partagé se pose en alternative du compte joint. Désormais **agréé établissement de paiement, Linxo peut proposer du virement de compte à compte**.

Du service ciblé à une offre plus large, c'est la tendance constatée chez de nombreuses jeunes pousses de la Fintech. L'entreprise Linxo, en annonçant **l'acquisition de la startup Sharepay**, s'inscrit dans cette logique. Sharepay décrit son offre comme « *une innovation mondiale : il s'agit de la seule carte qui permet de partager des paiements en temps réel en débitant les montants sur plusieurs comptes bancaires* » assure le cofondateur de Sharepay, David Finel.

Cette carte Mastercard, requiert un abonnement de 4,90 euros par mois et **se pilote depuis une appli pour modifier la répartition des dépenses** dans un couple, un groupe d'amis, entre colocataires. L'intégration dans Linxo va ainsi permettre à Sharepay d'intensifier le développement de son service en France et se déployer à l'international. **EN SAVOIR+**

RÉGLEMENTAIRE



La levée de fonds en crypto se professionnalise en accéléré en France

12 AVRIL 2018 – LA TRIBUNE

Tout un **écosystème se structure dans l'Hexagone**, de l'audit à la communication, en passant par le fonds d'investissement, alors que **Bercy va autoriser l'Autorité des marchés financiers à délivrer une sorte de visa aux émissions de jetons virtuels (ICO)**, une première mondiale.

Si le **bitcoin et autres "crypto-actifs"** sont pointés du doigt comme des **instruments spéculatifs** ultra-risqués, un consensus se fait jour pour accueillir beaucoup plus favorablement **l'essor des ICO**, ou Initial Coin Offerings, ces émissions de « monnaies virtuelles » ou plutôt de jetons numérique (« tokens »), réalisées par des entreprises ou des projets d'entreprises qui s'appuient sur la **technologie blockchain**.

En France, ce marché se structure et se professionnalise à grande vitesse. Notamment sous l'impulsion des pouvoirs publics : **l'Autorité des marchés financiers (AMF)** s'est saisie en pionnière du sujet et s'apprête à lui **appliquer un cadre légal**. Dans le **projet de loi Pacte**, le ministre de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire, a prévu une **disposition autorisant l'AMF à donner un visa aux entreprises émettrices de jetons respectant certains critères** précis de nature à protéger les épargnants. [EN SAVOIR+](#)



Finance verte : le président de l'ACPR appelle à créer des normes communes sur les green bonds

09 AVRIL 2018 – L'ARGUS DE L'ASSURANCE

Le Réseau des superviseurs et des banques centrales pour **le verdissement du système financier** s'est réuni pour la première fois à Amsterdam.

Si le gouverneur de la Banque de France et président de l'ACPR « salue » **le plan d'action pour la finance verte de la Commission européenne**, il encourage également les Etats européens à se doter de « **normes communes sur les green bonds** » ou obligations vertes.

Plutôt que de soutenir l'investissement dans les actifs verts par une pondération des risques moins élevée, François Villeroy de Galhau invite à **cibler les « actifs marron »** par la mise en place d'un « **facteur de pénalisation marron** ». En clair, les investisseurs exposés aux industries polluantes ou à forte intensité carbone seraient pénalisés. « *Cela pourrait être conçu comme un **coussin pour le risque systémique** (systemic risk buffer) spécifique, ou être intégré dans les exigences au titre du pilier 2* », a-t-il précisé.

« *Ce n'est pas une mode, c'est une conviction : **la stabilité climatique est, à long terme, l'un des déterminants de la stabilité financière*** », a rappelé François Villeroy de Galhau. [EN SAVOIR+](#)

RAPPROCHEMENTS



BNP Paribas achète les activités polonaises de Raiffeisen

10 AVRIL 2018 – L'AGEFI

Avec cette acquisition, **la banque française se positionne comme la sixième banque polonaise**. L'opération, qui exclut les prêts à risques de Raiffeisen, s'élève à 775 millions d'euros.

BNP Paribas se renforce en Pologne. La banque française a annoncé le 10 avril le **rachat des activités "cœur de métier" de Raiffeisen Bank Polska**. Le montant de l'opération s'élève à **775 millions d'euros**. Elle aura un impact négatif de 10 points de base sur le ratio de BNP Paribas mais **améliorera le bénéfice par action de la banque de 1% d'ici à 2020**.

La transaction, qui n'inclut pas l'activité prêts en devises de la filiale de la banque autrichienne, doit être **finalisée au quatrième trimestre**, précise le groupe bancaire français dans un communiqué.

Les **activités reprises seront fusionnées avec celles de BGZ BNP Paribas**. "L'opération renforcera la position de BGZ BNP Paribas comme sixième banque sur le marché polonais. La combinaison des deux banques aurait permis ainsi d'atteindre à fin 2017 **une part de marché de plus de 6% en termes de crédits et de dépôts**", indique BNP Paribas. [EN SAVOIR+](#)



ASSUREUR MILITANT.



La Maif et Vyv s'allient dans l'assurance-vie

12 AVRIL 2018 – LES ECHOS

Le nouveau géant français de l'assurance-santé fait de Parnasse Maif son partenaire pour l'assurance-vie.

Un nouvel axe s'esquisse dans un paysage de l'assurance mutualiste en pleine reconfiguration. **Vyv, le géant de l'assurance-santé** né l'an dernier autour des groupes Harmonie, MGEN et Istya, **a retenu la Maif comme partenaire**, aux côtés de sa filiale Mutex, pour commercialiser une nouvelle offre assurance-vie.

Il est prévu que le **partenariat annoncé avec Parnasse Maif permette à ses différentes mutuelles de distribuer un produit d'assurance-vie** à partir de juin 2019. « *Nous visons 120.000 contrats en sept ans. C'est un objectif atteignable étant donné que les mutuelles de Vyv couvrent au total 10 millions de personnes* », explique François Venturini, directeur général du groupe Vyv.

« *Il s'agit d'un partenariat structurel, mais en aucun cas d'un rapprochement* », insiste Pascal Demurger, le directeur général de la Maif. Il réaffirme la stratégie de singularité et d'autonomie du cinquième assureur automobile français. Alors qu'il réalise encore environ 80 % de son chiffre d'affaires en assurance dommages, celui-ci tient là une occasion d'**accélérer sa diversification vers les assurances de personnes**. [EN SAVOIR+](#)

LE CONSEIL SUR-MESURE POUR TRANSFORMER ET OPTIMISER VOS ENVIRONNEMENTS LES PLUS COMPLEXES.



csaconsulting est devenu en plus de 20 ans un partenaire privilégié des principaux groupes bancaires et d'assurance, en France et à l'international. Cultivant une véritable alternative aux grands cabinets de conseil, notre approche est opérationnelle, pragmatique et apporte à nos clients une réelle plus-value en toute objectivité.

CONTACTEZ-NOUS